

Groupe Travail Ring

Responsable: Guy ALART

3 Rue de Kerlivio 56270 PLOEMEUR

2 06 61 21 35 83 guy.alart56@orange

Additif au Règlement « version 3 /2023 »

PV de la CUN « cbg » du 9 juillet 2025 Ratifié par la Centrale Canine le 9 septembre 2025 Règlement mis à jour le 09/09/2025

Conditions de Participation (page 4)

B - Pour le Conducteur

Point 3: le conducteur pourra présenter 3 chiens

Directives et Consignes de Conduite (page 19)

b) Règles générales

✓ Le point 6, page 20 a été retiré

Saut de la HAIE (page 25)

Ajouter à la pénalité 15 : A, C, D ou PLACE

Saut de la Palissade (page 31)

Ajouter à la pénalité 15 : A, C, D ou PLACE

Garde au Ferme (page 57)

Pénalité 35 ajouter -5 par faute

<u>Défense du Conducteur (page 68)</u>

Ajout de la Pénalité 39 : Le conducteur déclenche son chien par un geste avant ou après l'agression —> -5 à l'AG